

Le Psychologue

©psyvig.com

Spécialisé dans l'étude du comportement humain, le psychologue pratique les entretiens et utilise différents tests appropriés pour aider ses patients à mieux se connaître.

Le psychologue clinicien est un professionnel qui a un niveau d'études supérieures spécialisé. Le titre ne peut être porté qu'après l'obtention d'un DESS de psychologie clinique au terme de cinq années d'étude. Tout psychologue clinicien a donc bénéficié d'une formation très soutenue en psychologie, psychopathologie, sociologie, psychanalyse, approche psychogénétique, etc. Il a effectué deux à trois stages institutionnels sous la direction d'un maître de stage lui-même psychologue. Il a conduit également des travaux de recherche avec deux soutenances de mémoire en maîtrise et en DESS. Sa formation a été accompagnée d'une supervision dirigée à l'université.

Les psychologues cliniciens ont une approche pointue de la dimension psychique de l'être humain. Beaucoup ont effectué eux-mêmes une psychothérapie ou une psychanalyse et se sont formés en outre à une théorie clinique pour exercer la psychothérapie. La sélection au niveau de DESS est très cadrée. Les psychologues cliniciens obéissent à un code de déontologie. Il y a environ trente mille psychologues en activité en France dont la moitié environ exerce dans le champ clinique. La Commission Nationale de Déontologie des Psychologues assure aux psychologues et aux usagers de la psychologie la possibilité d'avoir des éclaircissements sur toute pratique se référant à la psychologie et développée par une personne utilisant le titre de psychologue.

Les psychologues sont compétents en matière de psychothérapie. Mais certains s'installent en libéral, dès leur sortie de l'université, alors qu'ils n'ont pas de pratique institutionnelle. Ce manque d'expérience peut être préjudiciable. Aussi, dans le doute, convient-il de faire preuve de prudence en se renseignant au préalable, de façon très simple, sur l'endroit où l'intéressé a exercé pour se préparer à la pratique de la psychothérapie en libéral. La pratique institutionnelle est indispensable pour acquérir de l'expérience en étant encadré et en permettant de développer des champs de spécialisation. Une personne âgée plus ou moins de vingt-cinq ans qui exercerait la psychothérapie sans jamais avoir exercé en secteur institutionnel risque fort de ne pas avoir assez de maturité personnelle et professionnelle pour accompagner ses patients de façon éthique. D'ailleurs un tel choix d'installation - sans préparation - dénote par lui-même un problème de fond.

Ce problème ne se pose pour les médecins qui terminent leurs études de psychiatrie bien plus tard et ont un exercice hospitalier journalier avant même l'obtention de leur diplôme. Le titre de psychologue est protégé par un décret et tout usage de ce titre sans les diplômes requis est une usurpation de qualité et constitue donc une infraction au code pénal.